

Stratégie de lutte contre les conduites addictives auprès des mineurs de la PJJ



Publics : Mineurs sous main de justice accueillis en établissement avec hébergement et professionnels de ces établissements

Objectifs :

Déployer une stratégie de promotion de la santé, de prévention et d'accès aux soins en lien avec les conduites addictives dans les établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour les mineurs sous main de justice (13-18 ans) en Nouvelle Aquitaine

- Prévenir les addictions
- Repérer les consommations problématiques
- Permettre aux mineurs sous main de justice l'acquisition ou le renforcement de compétences (relation à soi / relation aux autres)
- Les orienter vers le soin

Contexte :

Issus majoritairement des milieux familiaux et sociaux particulièrement difficiles, les jeunes accueillis par la PJJ cumulent de nombreuses vulnérabilités, s'exposent ou sont exposés à de nombreux risques, et évoluent généralement dans un quotidien marqué par la violence envers les autres mais aussi envers eux-mêmes.

D'après l'enquête réalisée en 2004 de Choquet et al., chez ces jeunes, « les consommations de produits psychoactifs sont supérieures à celles de la population scolaire du même âge, notamment pour le tabac, le cannabis et les autres toxiques illicites ».

Les jeunes de la PJJ sont accueillis sur une période allant de 3 à 6 mois, voire 12 mois pour certains. Cependant, les mêmes jeunes peuvent être amenés à être placés dans des établissements différents : le fait d'assurer sur une même région, un accompagnement cohérent et similaire dans les différents établissements de la PJJ, est essentiel. Aussi, développer cette stratégie sur l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine semble primordial.

Description :

Projet global d'accompagnement d'établissements de la PJJ, avec hébergement (services publics ou services associatifs habilités) combinant plusieurs approches et axes d'interventions

1. Le développement du partenariat entre la Direction Interrégionale de la PJJ du Sud-Ouest et l'ANPAA en Nouvelle Aquitaine

- Pilotage du projet (stratégique et opérationnel)
- Séminaire de travail entre les équipes PJJ et ANPAA impliquées sur le projet
- Communication
- Évaluation

2. L'accompagnement des professionnels encadrants des établissements de la PJJ pour leur permettre de mieux appréhender les enjeux autour des problématiques des conduites addictives

- Formation des personnels des établissements PJJ
- Soutien technique sur des situations complexes

3. L'accompagnement en individuel et en collectif des jeunes sous main de justice qui demeurent un public particulièrement concerné par les conduites addictives

- Consultations Jeunes Consommateurs sur place
- Ateliers collectifs pour le renforcement des Compétences PsychoSociales

Contact :

Marie-Pierre MENDIBOURE

marie-pierre.mendiboure@anpaa.asso.fr



Partenaires : DIR PJJ SO ♦ CSAPA 86 ♦ IREPS
♦ Institut Don Bosco ♦ SEAPB ♦ OREAG ♦
Nouvel Horizon A.N.E.S.I.

Financeurs : Conseil Régional NA ♦ MILDECA
♦ ARS Nouvelle Aquitaine